

**NOTE AU CA SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION
AU CAC EN 2018 – 18 Janvier 2018 -**

1/ Pourquoi développer une activité de formation au CAC

2/ Un exemple de catalogue de formation « idéal »

3/ Proposition de plan d'actions

4/ Un exemple de catalogue de formation « réaliste / raisonnable »

5/ Calendrier et budget

1/ LES ATTENDUS, POURQUOI DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ DE FORMATION AU CAC ?

Tout d'abord, nous pouvons noter qu'il s'agit d'un sujet récurrent lors des derniers CA : développer cette activité de formation permet à la fois d'être au cœur du projet du Collectif (élaborer et diffuser des analyses politiques en lien avec l'action des associations sur le terrain), en augmentant les recettes d'activités¹.

Ainsi, le développement de cette activité de formation peut permettre :

- une meilleure mise en lien et en réseau de personnes issues d'horizons et de secteurs d'activités différents.
- Cette activité de formation incite également à formaliser davantage voire à finaliser des travaux parfois encore trop inaboutis, éparses ou datée (permet leur actualisation)
- En mettant en mouvement des personnes rassemblée lors de temps d'acquisition de connaissances, on se donne les moyens de repérer mieux la façon de travailler avec certains d'entre eux, dans une approche militante (lesquels pourront également plus facilement s'impliquer dans le CAC demain en le connaissant mieux)
- Cette activité permet d'utiliser pleinement (de faire fructifier) des travaux et publications du CAC (exemple le guide sur la contractualisation associations-collectivités publiques ou le bref historique sur la protection sociale)
- Enfin, ces projets permet un travail approfondi avec des partenaires proches du CAC (exemple l'UFISC, Sciences-Citoyennes, le Mouvement pour l'Economie Solidaire, etc.) et donc des dynamiques d'auto-renforcement... Plus que nécessaire dans le contexte actuel où nous sommes tous fragilisés)

¹ A ce sujet, notons que nous avons prévu 4500 € de recettes de formation dans le budget prévisionnel 2018 (hypothèse basse) et une montée en charge pour l'année 2019 (laquelle paraît indispensable car nous ne pourrons plus compter en 2019 sur un certain nombre de financement, notamment celui sur les emplois-tremplins qui représentant 15 k€/an)

2/ PRÉ-PROGRAMME « IDÉAL » DE FORMATION 2018 (version « zéro »)

1/ LA MARCHANDISATION DE L'ACTION ASSOCIATIVE – Comprendre et réagir

1.1 Historique de la protection sociale

Rôle et implication des associations dans le domaine social, hier et aujourd'hui. *Module proposé par le CAC.*

1.2 De quoi les SIB sont-ils le nom ?

Explication du processus de financiarisation de l'action associative par l'exemple des Social Impact Bond (ou contrat à impact social). *Module proposé par le Collectif pour une éthique en travail social et le CAC.*

1.3 Pour une éthique de la dignité en travail social

Le travail social à l'épreuve du libéralisme. *Module proposé par le Collectif pour une éthique en travail social.*

2/ CONTEXTE INSTITUTIONNEL DES POLITIQUES PUBLIQUES -Se repérer et intervenir

2.1 L'union européenne, fonctionnement et enjeux pour les acteurs associatifs

Cadres institutionnels, dispositifs d'actions et relations aux acteurs européens. *Proposé par le MES / UFISC ?*

2.2 La loi Economie Sociale et Solidaire, 3 ans après.

Leviers et enjeux du nouveau cadre légal pour les associations actrices de l'ESS. *Proposé par le MES / UFISC ?*

2.3 Histoire et enjeux des politiques associatives

Socio-génèse et approche historique des relations entre associations et collectivités publiques. *Proposé par le CAC.*

2.4 Les procédures participatives : des outils au service des associations ?

Consultations, concertations, co-construction, co-décision... Retour sur expériences et enseignements des procédures participatives. *Proposé par l'association Sciences Citoyennes*

3/ LES OUTILS DE L'ACTION ASSOCIATIVE – Accroître ses capacités d'action.

3.1 Les différents modes de contractualisation associations - collectivités publiques

Proposé par le CAC, l'UFISC et OPALE

3.2 Construire des dossiers de subvention *Proposé par l'association Traverse et le CAC*

3.3 Quelle utilisation du guide des bonnes pratiques de l'ESS *Proposé par le MES / UFISC, possiblement avec d'autres ?*

3.4 L'accès aux solutions de financement : enjeux fiscaux, mécénats et dons, finances solidaires etc *MES, UFISC, IPAM ?*

3.5 Histoire et actualité des lanceurs d'alertes. *Proposé par l'association Sciences Citoyennes*

3.6 Les associations, actrices de nouveaux modes de production de savoir scientifique

Place et capacité des acteurs de la société civile dans la production de savoir et d'innovation. *Proposé par l'association Sciences Citoyennes*

3/ PROPOSITION DE PLAN D'ACTION

Qui va piano, va sano...

Nous avons intérêt à développer résolument MAIS prudemment cette activité, en prenant le temps de nous tester.

Volet administratif

— Il s'agit d'une nouvelle activité (en tout cas pratiquée sous cette forme, payante et prise en charge via les fonds dédiés à la formation professionnelle) et il convient donc de ne pas sous-estimer le travail, notamment administratif, que cela implique.

— Ce travail administratif est d'autant plus important et rigoureux depuis la nouvelle procédure de certification *DATADOCK*.

— Parmi les choses à « tester », une des plus importantes est la relation de travail avec Uniformation (délai de traitement des dossiers, nombres de pièces administratives demandées, réactivité sur le remboursement...)

Volet communication

— Nous basons nos hypothèses de développement sur une moyenne de 7 stagiaire par formation, cela n'est certes pas un objectif inaccessible mais cela demande tout de même la mise en place d'un vrai plan de communication pour faire connaître cette offre de formation et atteindre ce nombre minimum de stagiaire sans lequel l'équilibre économique du projet est compromis.

Nous proposons donc un démarrage « en douceur » de cette activité, avec seulement trois premiers modules proposés après le 1^{er} trimestre 2018 (idéalement d'avril à Juin). Il s'agira ensuite de répartir sur tout le reste de l'année les autres propositions. Il s'agit de se donner le temps de communiquer largement sur cette nouvelle offre de formation et de bien se préparer (y compris sur le volet qualitatif de ces formations, ne pas négliger notamment le temps de préparation des contenus)

Volet pratique et logistique

— A priori, nous proposerons ces formations dans la grande salle de People & Culture, ce qui facilitera grandement la mise en place de ces actions, nous avons tout sous la main.

Des solutions de repli peuvent être envisagées, nous pouvons par exemple demander la mise à disposition de salles équipées à l'association Traverse ou à la maison des réseaux artistiques et culturels (tous deux situés à Place des Fêtes)

Grille tarifaire

Après s'être renseigné sur les prix du marché, pratiqué notamment par des structures proches, proposition :

- 250€/jour/stagiaire pour les salariés financés par les fonds dédiés à la formation professionnelle.
- 100€/jour/stagiaire pour les « individuels » (sans financement)
- 50€/jour/stagiaire tarif « militant » (chômeur, allocataire RSA etc.)

A titre de comparaison : PEC facture 260€/jour/stagiaire, RITIMO 250€/jour/stagiaire.

En ce qui concerne les formateurs, deux possibilités

- Formateur « maison » prenant sur son temps bénévole ou salarié au CAC et non rémunéré spécifiquement pour cette activité
- Formateur « extérieur » : 850€ TTC/jour avec prise en charge déplacement, repas et hébergement en sus.

Liens et cohérence avec des formations «sœurs»

Attention à bien faire le lien avec les formations que pourra proposer le CAC, cette année encore, dans le cadre du FDVA pour la formation spécifiquement des bénévoles.

Travailler également sur l'articulation avec des formations proposées dans le calendrier 2018 par des structures proches. Par exemple, le MES et l'UFISC proposent un module intitulée *évaluation de l'utilité sociale et de l'impact social* les 30 et 31/01, ou encore un module consacré à *la coopération territoriale* ou encore une nouvelle session de son module *accès aux solutions de financement de la finance solidaire*.

Idéalement aller vers la mutualisation de la communication ? Et comment ?

4/ UN EXEMPLE DE CATALOGUE DE FORMATION « RÉALISTE / RAISONNABLE »

1/ LA MARCHANDISATION DE L'ACTION ASSOCIATIVE – Comprendre et réagir

1.1 Historique de la protection sociale

Rôle et implication des associations dans le domaine social, hier et aujourd'hui. *Module proposé par le CAC.*

1.2 De quoi les SIB sont-ils le nom ?

Explication du processus de financiarisation de l'action associative par l'exemple des Social Impact Bond (ou contrat à impact social). *Module proposé par le Collectif pour une éthique en travail social et le CAC.*

2/ CONTEXTE INSTITUTIONNEL DES POLITIQUES PUBLIQUES -Se repérer et intervenir

2.1 L'union européenne, fonctionnement et enjeux pour les acteurs associatifs

Cadres institutionnels, dispositifs d'actions et relations aux acteurs européens. *Proposé par le MES / UFISC ?*

2.2 La loi ESS et les obligations qui en résultent, 4 ans après.

4 ans après sa promulgation, connaître les leviers, obligations et enjeux du cadre légal posé pour les associations actrices de l'ESS. *Proposé par le MES / UFISC ?*

3/ LES OUTILS DE L'ACTION ASSOCIATIVE – Accroître ses capacités d'action.

3.1 Les différents modes de contractualisation associations - collectivités publiques

Proposé par le CAC, l'UFISC et OPALE

3.2 Histoire et actualité des lanceurs d'alertes. *Proposé par l'association Sciences Citoyennes*

ACTIONS COLLECTIVES

Le dispositif *ACTIONS COLLECTIVES* est un mode d'intervention propre à Uniformation, notre OPCA, et consiste à financer un temps de formation/travail collectif, à condition de rassembler au minimum 5 stagiaires salariés issus de structure cotisant à Uniformation. En revanche, cela implique d'avoir un maître d'ouvrage (en l'occurrence le CAC) qui contractualise avec Uniformation et un maître d'œuvre (par exemple l'UFISC).

Une des particularités du dispositif est qu'il peut prendre en charge la rémunération d'un remplaçant du salarié parti en formation...

Action collective 1 : *Histoire et enjeux des politiques associatives.*

Action collective 2 : *Subventions et associations : principes, légitimité et mise en œuvre.*

5/ RÉSUMÉ – TABLEAU DE SYNTHÈSE

N°	Intitulé du module	Période	Durée	Recettes*	Dépenses	Solde
3.1	Contractualisat° assos-CP	Avril	1	1750	1500	250
1.2	De quoi les SIB, st-ils le nom ?	Mai	1	1750	250	1500
2.2	Loi ESS, 4 ans après (quels leviers?)	Juin	2	3500	3000	500
2.1	Fctm et enjeux de l'UE pour mon asso	Oct	1	1750	1500	250
1.1	Historique protect° soc. Et assos	Nov	2	1750	250	1500
3.3	Histoire et actu des lanceurs d'alerte	Déc	1	1750	1500	250
AC 1	Fondements, légitimité et techniques de la subv.	Juillet	3	2000	1750	250
AC 2	Histoire du fait associatif	Oct-Nov	3	2000	1750	250

4750

* Hypothèse : 7 stagiaires par formation (250€/jour par stagiaire)

N°	Intitulé du module	Période	Durée	Recettes*	Dépenses	Solde
3.1	Principe, légitimité et modalité de la subv.	oct	1	1750	250	1500
1.2	De quoi les SIB, st-ils le nom ?	Mai	1	1750	250	1500
2.2	Histoire du fait associatif	fin sept	1	1750	250	1500
	Historique protection sociale et asso	nov	1	1750	250	1500
AC 1	Fctm et enjeux de l'UE pour mon asso	oct	2	3200	3000	200
	Contractualisat° assos-CP	avril	1	1600	1500	100
	Loi ESS, 4 ans après (quels leviers?)	mai	2	3200	3000	200
	Histoire et actu des lanceurs d'alerte	nov	1	1600	1500	100
AC 2		Oct-Nov	3	4800	3000	1800

8400

* Hypothèse : 7 stagiaires par formation (250€/jour par stagiaire)